



Appel à candidatures  
Présence artistique  
au sein du centre hospitalier de Boulogne-sur-Mer

Mise en œuvre de résidences d'artistes  
au sein d'établissements de santé  
dans le cadre du programme Culture-Santé

Proposition d'une présence artistique lancée en direction d'un artiste de **tout domaine d'expression artistique** interrogeant la notion de **temps** au bénéfice des publics (professionnels, patients, visiteurs, etc.) du centre hospitalier de Boulogne-sur-Mer sur la période d'**octobre à novembre 2018**.

Date limite de dépôt de candidatures :

**1<sup>er</sup> décembre 2017**

## **Qu'est-ce qu'une présence artistique ?**

---

La présence artistique est initiée à des fins de démocratisation culturelle et plus particulièrement d'éducation artistique et culturelle.

Elle est appelée à venir soutenir tout un réseau de professionnels exerçant au sein d'établissements de Santé dans la région Hauts-de-France, pour mener à bien des actions de pratiques artistiques et culturelles. Elle est essentiellement destinée à fédérer un tel réseau autour d'une présence artistique, en l'invitant à s'approprier cette dernière, collectivement et durablement, puis à en démultiplier les apports auprès de son public de référence.

Elle implique une présence pleine et consécutive d'un artiste, au cours de laquelle une intense diffusion de son œuvre déjà accomplie est envisagée.

Le réseau plus particulièrement concerné ici, est celui que constitue les équipes médicales, paramédicales et administratives du centre hospitalier de Boulogne-sur-Mer, en contact avec les patients et les visiteurs.

### **La présence artistique :**

Pour l'artiste, il s'agit de s'engager dans une démarche de démocratisation culturelle donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime, ainsi que les processus de création qu'il met en œuvre (réflexions, expérimentations, réalisations).

Une présence artistique ne se confond nullement avec une résidence de création puisqu'il n'y a ni enjeu de production, ni commande d'œuvre. De nature clairement artistique, la présence artistique s'appuie sur des formes d'intervention ou d'action très variées, différenciant toutefois des traditionnels ateliers de pratique artistique régis par un tout autre type de cahier des charges et aux finalités différentes.

### **Elle se décline en 2 phases :**

#### **1/ Rencontres avec les professionnels du centre hospitalier de Boulogne-sur-Mer.**

Prévues en début de présence et pouvant revêtir des formes très variées, elles permettront à l'ensemble des professionnels d'appréhender avec l'artiste la manière, sensible et inventive, dont ils aimeraient faire percevoir sa présence ainsi que celle de son œuvre aux publics qu'ils accompagnent.

C'est à l'occasion de cette première phase que commence à s'élaborer conjointement ce que l'on appellera un geste artistique, tout en identifiant plus précisément le contexte d'exercice des professionnels associés et ses différents degrés d'implication possible.

#### **2/ Réalisation d'actions à mener en direction de leurs publics de référence.**

Ces actions, gestes artistiques sont issues de la démarche artistique propre à l'artiste et destinées à en favoriser la familiarisation ou la proximité.

Elles permettront au plus grand nombre d'acquérir une expérience originale et sensible de son processus de création. Les gestes artistiques peuvent être, selon le cas, participatifs ou pas, spectaculaires ou modestes, jouant de l'effet de surprise ou, au contraire, très annoncés, etc.

Ils pourront se déployer aussi bien au sein des services, que dans des espaces communs, afin d'allier des temps de rencontres et d'échanges spécifiques et d'autres plus transversaux.

La présence artistique repose sur :

- **une intense action de diffusion de l'œuvre existante.** Les établissements concernés s'engagent à faciliter la réalisation de toutes formes et modes de monstration imaginés, en lieu dédié ou non.
- **quelques actions de médiation** facilitant ou prolongeant l'appropriation des œuvres présentées et privilégiant les échanges inter-personnes, interservices, intergénérationnels. Ces actions sont pensées, si possible, comme pouvant être démultipliées de par l'implication particulière des professionnels de l'établissement de santé.
- **quelques actions de pratiques artistiques collectives ou participatives** dont la finalité ne peut-être la réalisation de productions lourdes et pérennes. L'enjeu étant avant tout celui d'un questionnement, via une pratique active, quant au statut de l'art dans l'espace public ou dans l'espace professionnel.

## Objet et enjeux

---

Avec le soutien de la DRAC et de l'ARS Hauts-de-France, dans le cadre du programme Culture-Santé, le centre hospitalier de Boulogne-sur-Mer souhaite expérimenter une présence artistique.

Les enjeux de cette présence artistique sont de :

- créer une dynamique de sensibilisation à l'art et à la culture au sein de l'établissement à destination des patients, des visiteurs et des personnels ;
- favoriser l'accès à l'art et à la culture du plus grand nombre dans une démarche où l'art vient à la personne ;
- permettre aux patients, aux visiteurs et au personnel de découvrir l'univers d'un artiste, un processus de travail et un/des savoir(s)- faire(s) artistiques(s) ;
- inscrire de nouvelles pratiques dans les propositions faites aux personnes accueillies
- voir l'hôpital autrement, surprendre les usagers et fédérer à travers une expérience commune ;
- permettre aux patients d'être acteurs durant l'ensemble de leur prise en soin en participant à des actions pour ne plus être seulement passifs dans la prise en charge de leur maladie ;
- favoriser les interactions et les échanges sociaux et culturels ;
- renforcer les échanges entre l'hôpital et la cité.

Il est donc recherché, via cette proposition, un artiste professionnel **de tout domaine artistique**, dont la démarche, inscrite dans le champ de la création contemporaine, est régulièrement traversée par la question du **temps**.

Cette thématique a été imaginée à partir d'observations et de remarques de patients et de membres du personnel hospitalier telles que :

- *L'hôpital est un lieu fréquenté par tous, du début à la fin de vie, on y naît et on y meurt ;*
- *A l'hôpital, au-delà de la temporalité de la vie, on est confronté aux contraintes horaires, au temps du passage du médecin, au temps de son hospitalisation, au rythme de fonctionnement de son service pour les employés, etc ;*
- *A l'hôpital, on attend beaucoup : un rendez-vous, un résultat, une visite, dans des salles prévues à cet effet, dans un lit, dans un couloir ou encore devant un café ;*
- *A l'hôpital, on court après le temps, on regarde défiler le temps, on gagne du temps, on tue le temps.*

## Éléments organisationnels et financiers

---

La durée de la présence artistique est de **huit semaines consécutives à temps plein**, à situer dans la période comprise entre **octobre et décembre 2018**.

Des temps de coordination sont prévus afin d'accompagner l'artiste dans la découverte des lieux, de veiller aux bonnes conditions de son séjour et de son travail et d'organiser techniquement la présence artistique.

Afin de piloter et de suivre la présence artistique sur la période identifiée, sont désignés :

- un comité de pilotage ;
- un référent opérationnel général qui assure l'accompagnement global ;
- des référents au sein de chaque service/pôle d'accueil.

Leur composition est précisée en **annexe**.

**Le budget maximal** disponible pour cette présence artistique (salaire de l'artiste - toutes taxes, charges et cotisations comprises) est de **8 000 €**. Ce budget a été rendu possible grâce à une subvention émanant de l'Agence régionale de santé et de la Direction régionale des affaires culturelles.

Les frais de transport ne sont pas pris en charge : l'artiste retenu est autonome en matière de déplacement. Il est obligatoirement détenteur d'un permis de conduire en cours de validité et dispose de préférence d'un véhicule personnel. Il maîtrise l'usage oral de la langue française.

L'hébergement de l'artiste est possible au centre hospitalier selon la disponibilité des chambres. Une partie des frais annexes liés à la présence artistique (3 repas journaliers, petit matériel) peut être pris en charge par l'établissement sur accord explicite préalable de cette dernière, le cas échéant dans le cadre d'une convention de partenariat.

## Contexte

---

### Présentation du centre hospitalier :

Le centre hospitalier est une structure publique implantée sur la commune de Boulogne-sur-Mer dans le Pas-de-Calais. L'établissement est accessible à pieds du centre ville.

- Nombre de lits ou capacité d'accueil : 1 478 (992 lits, 116 places, 370 hébergements).
- 2 373 membres du personnel.
- Type de public accueilli : toutes pathologies et tous âges.

Sur le site même du centre, allée Jacques Monod, sont implantés plusieurs bâtiments :

- le centre de psychiatrie ;
- le service de soins de suite et de réadaptation (SSR) et le service d'addictologie ;
- le centre de long séjour Jean-François-Souquet ;
- le bâtiment central du centre hospitalier composé de six étages et accueillant les services de cardiologie, endocrinologie, gériatrie, néphrologie, neurologie, gastroentérologie, hématologie, hôpital de jour de médecine, oncologie, pneumologie, équipe mobile de soins palliatifs, dermatologie, chirurgie digestive, chirurgie reconstructrice, réparatrice et esthétique, chirurgie thoracique, chirurgie vasculaire, unité de chirurgie ambulatoire, ophtalmologie, ORL-stomatologie, orthopédie-traumatologie, urologie, gynécologie-obstétrique, orthogénie, pédiatrie-néonatalogie, PMA, réanimation, urgences-SMUR, unité médico judiciaire, addictologie, santé mentale, imagerie, laboratoire, pharmacie-stérilisation, équipe opérationnelle d'hygiène ;

- le bâtiment du centre dentaire ;
- le bâtiment administratif ;
- la cuisine centrale ;
- la blanchisserie-lingerie ;
- le bâtiment des services techniques ;
- l'IFSI (centre de formation aux métiers de la santé).

Sur le territoire de la ville de Boulogne sont implantées plusieurs structures dépendant du centre hospitalier :

- Les EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) ;
- Le CSAPA (centre de soins de prévention et d'accompagnement en addictologie) ;
- Les CMP (centre médico-psychologique) ;
- L'hôpital de jour de psychothérapie ;
- Le CATTP (centre d'accueil thérapeutique à temps partiel faisant partie du dispositif de soin en santé mentale).

Plus d'informations, sur : [www.ch-boulogne.fr/lhopital](http://www.ch-boulogne.fr/lhopital)

### **Les services concernés par le projet :**

Les services concernés en priorité par la présence d'artiste sont les services accueillant des personnes pour des hospitalisations chroniques ou à long terme :

- oncologie (hôpital de Jour, hématologie, ORL, gastroentérologie, pneumologie) ;
- psychiatrie ;
- hémodialyse ;
- addictologie (intra et extra hospitalier) ;
- les EHPAD et le centre Jean-François Souquet.

### **Candidature**

---

**Pour faire acte de candidature dans le cas où cette proposition vous intéresse, il vous suffit d'adresser avant le 1<sup>er</sup> décembre 2017 :**

- une lettre de motivation faisant état d'une bonne compréhension du présent cahier des charges ;
- un curriculum vitae ;
- un dossier artistique (portfolio).

Ces éléments sont à transmettre en format PDF par mail (n'excédant pas 10 Mo) aux adresses suivantes : [culturesantechb@gmail.com](mailto:culturesantechb@gmail.com) et [claire.gouelleu@ars.sante.fr](mailto:claire.gouelleu@ars.sante.fr)

Merci de préciser dans l'objet du mail : PA CHB / Nom – Prénom du candidat

La commission de sélection, composée des membres du comité de pilotage, sera en mesure d'annoncer le nom de l'artiste retenu le **22 décembre 2017**.

## **Annexes**

---

### **Composition du comité de pilotage :**

- Mr Marlier, directeur du centre hospitalier de Boulogne-sur-Mer
- Mme Pittini, chargée de projet au centre hospitalier de Boulogne-sur-Mer
- Mme Lacoquelle, cadre supérieur du pôle Santé mentale - Addictologie au centre hospitalier de Boulogne-sur-Mer
- Mme Dupuis, chargée de communication au centre hospitalier de Boulogne-sur-Mer
- Mme Hennion, art-thérapeute et médiatrice culturelle, référente du projet Culture-Santé au centre hospitalier de Boulogne-sur-Mer
- *En qualité de membres invités : Mme Gouelleu, chargée de mission Culture-Santé DRAC/ARS Hauts-de-France et Mme Ardouin, son adjointe*

### **Référent opérationnel général :**

- Mme Hennion, art-thérapeute et médiatrice culturelle, référente du projet Culture-Santé au Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer

### **Composition des comités de suivi :**

Les cadres des services concernés ainsi que des soignants accompagnants pour des actions type ateliers collectifs.